



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 103118

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les raisons qui ont conduit à la situation difficile dans laquelle se trouvent nombre de pharmacies d'officine. La première réside dans la désertification médicale massive liée à un abandon des zones rurales par l'ensemble des professions médicales et paramédicales (pharmacies, mais aussi cabinets infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) La situation est désormais critique sur une grande part du territoire national. Les pharmacies sont, par ailleurs, aujourd'hui confrontées à des pertes de marge sur les ventes (de l'ordre de 50 % en vingt ans) engendrant des bilans financiers difficiles, en particulier pour les jeunes propriétaires récemment installés à qui incombent les charges les plus fortes (exercice fiscal négatif, redressement judiciaire). À ces problèmes s'ajoute une mutation de l'activité des pharmaciens : la dispensation des médicaments aux malades où qu'ils soient (domicile, EHPAD, etc.) entraîne un coût dont la collectivité devra, peut être, à terme, prendre une part. La concurrence des grandes surfaces sur certaines gammes de produits deviendra un écueil supplémentaire. Le mal être des pharmaciens est réel. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles mesures il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103118

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2659

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)